



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de TULOU (François), « Notice », *Le Roman bourgeois*, FURETIÈRE (Antoine), p. I-VIII

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2420-5.p.0011](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2420-5.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTICE

Antoine Furetière naquit à Paris en 1620. Il était fils d'un clerc de conseiller qui — selon l'académicien Charpentier — avait d'abord été laquais. Après de bonnes études, Furetière se fit recevoir avocat au Parlement, puis acheta la charge de procureur fiscal de Saint-Germain-des-Prés.

Beaucoup d'hommes de lettres entraient alors dans les ordres afin d'obtenir des bénéfices qui leur permettent de s'adonner à la littérature. Furetière prit ce parti. Il ne tarda pas à être pourvu de l'abbaye de Chalivoy, dans le diocèse de Bourges, puis du prieuré de Chuines. Mais il n'exerça jamais le ministère sacerdotal.

Les débuts littéraires de Furetière n'eurent rien de bien remarquable. Son premier ouvrage, publié en 1655, fut un volume de poésies, dont la plupart avaient sans doute vu le jour au collège.

Sa seconde publication : *Nouvelle allégorique ou théorie des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence*, lui valut un des quarante fauteuils. C'est une fantaisie inspirée par la lutte qui se déclarait dans les lettres, entre les défenseurs du vieux romantisme et les novateurs de l'époque. On voit dans l'allégorie de Furetière la princesse Rhétorique enjoindre aux Allusions et aux Équivoques de se retirer dans le pays de Pédanterie. Celles-ci se révoltent, mettent à leur tête Galimathias, et appellent à leur secours

les Antithèses, les Hyperboles, les Allégories, les Épiphônèmes et d'autres guerriers de même farine. Ce que voyant, Rhétorique organise aussi son armée. Bon Sens, son premier ministre, se multiplie; les quarante barons feudataires du pays d'Académie accourent à la rescousse, et chacun est suivi des troupes levées sur son domaine : Chapelain, « le grand podesta des terres épiques, » conduit les Comparaisons et les Descriptions ; Voiture et Sarrazin amènent les Romans et les Gloses ; Saint-Amand commande les Idylles ; Maynard, les Épigrammes ; Colletet, les Madrigaux. Conrart, l'homme au silence prudent, ne commande rien, cela va sans dire ; il se contente d'agir en diplomate dans son cabinet. Ainsi qu'on peut le supposer, les troupes de Galimathias sont battues ; la Rhétorique et les Académiciens sont vainqueurs sur toute la ligne.

Telle est la débauche d'esprit qui ouvrit à Furetière les portes de l'Académie. Par une singulière ironie du sort, une œuvre colossale, qui eût suffi à le rendre célèbre, devait le faire bannir de la docte assemblée !

Nous voulons parler du dictionnaire qu'il composa au moment même où l'Académie élaborait lentement son premier dictionnaire de la langue française

L'Académie avait obtenu un privilège défendant à tous de lui faire concurrence jusque par delà vingt-cinq ans après la publication de son œuvre. Craignant avec raison de ne point vivre assez longtemps pour atteindre cette époque de liberté, Furetière résolut de passer outre. Cette audace devait lui coûter cher.

Furetière rapporte dans ses Apologies que la composition de son dictionnaire lui a demandé quarante années, et qu'il y a employé jusqu'à seize heures par jour. De 1686 à 1689, il fit voir à plus de deux mille personnes son travail entièrement terminé. On l'accusa, cependant, de s'être approprié le fruit des études et des recherches de ses confrères, et même d'avoir dérobé un manuscrit de leur dictionnaire, qu'il avait été chargé de reprendre chez Mezeray,

après la mort de celui-ci. Ces allégations ne purent jamais être prouvées; mais, La Fontaine l'écrivait alors :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

L'Académie chassa Furetière de son sein; elle lui fit retirer l'autorisation d'imprimer son ouvrage, et de plus lui intenta un procès.

Ce fut alors qu'il écrivit pour sa défense ces spirituels *factums* recueillis par M. Ch. Asselineau (*), et qui rappellent à l'esprit les célèbres mémoires que Beaumarchais devait rédiger un siècle plus tard. Plusieurs académiciens répondirent; la plupart le firent avec passion; quelques-uns même ne surent pas rester dans les limites des simples convenances.

Ceux qui s'acharnaient contre Furetière n'étaient point, on le devine, les plus illustres membres de l'Académie. Ils avaient nom Charpentier, Tallemant (l'abbé), Doujat, Régnier-Desmarais, Lavau, Boyer, etc. Bossuet blâmait le pamphlétaire, mais avait en grande estime le littérateur et l'érudit. Boileau et Racine tentèrent une démarche de conciliation au début de l'affaire, et ne cessèrent de donner des preuves de sympathie à Furetière; Bussy-Rabutin lui écrivit une lettre très cordiale alors que la scission était déjà complète; Huet, Ménage, Patru lui restèrent dévoués; l'archevêque de Paris lui donna même asile dans son palais.

Quelques défections se produisirent cependant parmi les amis de Furetière. Celle de La Fontaine le toucha plus vivement que toutes les autres; aussi ne l'épargna-t-il ni dans ses *factums*, ni dans ses satires.

Furetière avait d'ailleurs bec et ongles, lorsqu'il s'agissait de se défendre. Voici en quels termes il se plaignait des

(*) *Recueil des Factums d'Antoine Furetière de l'Académie françoise contre quelques-uns de cette Académie*, avec une introduction et des notes historiques et critiques, par M. Charles Asselineau. (Paris, Poulet-Malassis et de Brosses, 1859.)

calomnies que répandaient sur lui quelques-uns de ses collègues.

François, admirez mon malheur,
 Voyant ces deux dictionnaires ;
 J'ay procès avec mes confrères
 Quand le mien efface le leur ;
 J'avois un moyen infaillible
 De nourrir avec eux la paix :
 J'en devois faire un plus mauvais ;
 Mais la chose étoit impossible.

Furetière avait reproché à La Fontaine de ne pas savoir distinguer le bois en grume du bois marmenteau, lui qui avait été officier des eaux et forêts. Pour se venger, le bonhomme lança cette épigramme à Furetière, au moment où ses ennemis le harcelaient sans pitié :

Toy qui de tout as connoissance entiere,
 Écoute, ami Furetiere :
 Lorsque certaines gens,
 Pour se venger de tes dits outrageants,
 Frappoient sur toy comme sur une enclume,
 Avec un bois porté sous le manteau,
 Dis-moy si c'étoit bois en grume
 Ou si c'étoit bois marmenteau ?

La malice était bonne ; Furetière mordit d'autant plus fort. Voici sa réplique :

Çà, disons-nous tous deux nos vérites :
 Il est du bois de plus d'une maniere ;
 Je n'ay jamais senti celuy que vous citez ;
 Notre ressemblance est entiere,
 Car vous ne sentez point celuy que vous portez.

Furetière n'en succomba pas moins à la peine. Il mourut le 14 mai 1688, sans avoir vu la fin de son procès, et — doute cruel — sans savoir si ce dictionnaire, auquel il avait consacré les deux tiers de sa vie, verrait jamais le jour.

Sa mort même ne put calmer ses ennemis. Les libelles qui de son vivant circulaient manuscrits, furent alors imprimés. On refusa de lui rendre les honneurs réservés aux membres de l'Académie, et il fallut toute l'autorité et toute l'éloquence de Boileau pour faire annuler cette décision.

Le dictionnaire de Furetière fut cependant publié deux ans après la mort de son auteur. Il parut à Rotterdam en 1690, quatre ans avant la publication du dictionnaire de l'Académie, et fit autorité dès son apparition. Au XVIII^e siècle, les Pères de Trévoux s'en emparèrent, le mirent à jour et supprimèrent le nom de l'auteur. En revanche, ils reproduisirent dans la préface l'accusation de plagiat lancée contre Furetière dans les précédentes éditions du dictionnaire de l'Académie.

Outre les ouvrages que nous avons cités plus haut, Furetière publia le *Voyage de Mercure*, satire en 5 livres et en vers, contre les littérateurs; un volume de *Fables* qu'il eut le tort de comparer à celles de La Fontaine, et le tort plus grand encore de croire supérieures à celles de son ancien ami, et enfin le *Roman bourgeois*, la plus importante de ses œuvres légères.

Comme le *Roman comique* de Scarron, l'*Histoire de Francion* et le *Berger extravagant*, de Charles Sorel, le *Roman bourgeois* est une protestation contre le roman pastoral, dont les exagérations et les ridicules commençaient alors à lasser le monde littéraire.

Le *Roman bourgeois* n'a d'ailleurs du roman que le nom. Il se compose d'une série de scènes dont l'auteur rompt la chaîne quand bon lui semble, et sans aucun souci de faire avancer l'action. Il paraît au contraire prendre à tâche de s'écarter le plus possible des règles suivies jusqu'alors dans ce genre de littérature, et dont quelques-unes sont même indispensables dans toute œuvre d'imagination.

Mais, nous le répétons, Furetière n'avait point dessein d'écrire une œuvre attachante par l'intrigue et les péripéties.

Il voulait surtout railler les bergerades, auxquelles *l'À strée* et *le Grand Cyrus* servaient de types, et il s'en est donné à cœur joie. Entre temps, il nous a admirablement peint la bourgeoisie du xvii^e siècle : les procureurs, les avocats, les boutiquiers, les précieuses et les demi-mondaines de l'époque. Les descriptions de Furetière sont faites avec un soin, une exactitude, un amour du détail qui font penser à l'auteur de la *Comédie humaine*. Les portraits de ses « héros » sont dessinés avec une bonhomie malicieuse qui laisse dans l'esprit une empreinte ineffaçable : Nicodème, Vollichon, Jean Bedout, Charroselles, Collantine sont des types inoubliables.

Le *Roman bourgeois* fait aussi défiler devant nos yeux, particulièrement dans la nouvelle *l'Amour égaré*, les silhouettes de plusieurs personnages contemporains de Furetière. Le malin auteur dit au lecteur, dans la préface de son premier livre : « Je sais bien que le premier soin que tu auras en lisant ce roman, ce sera d'en chercher la clef ; mais elle ne te servira de rien, car la serrure est mêlée. Si tu crois voir le portrait de l'un, tu trouveras les aventures de l'autre, etc. » Cette recommandation ne pouvait évidemment être prise au sérieux. Depuis 1713, tous les éditeurs du *Roman bourgeois* ont cherché à démasquer les personnages mis en scène par Furetière, et ils sont tombés d'accord dans la plupart de leurs hypothèses. Nous avons cru devoir profiter de ces indications ; le sourire incrédule d'un des derniers éditeurs ne nous a pas arrêté.

Est-il, en effet, permis de méconnaître Charles Sorel, « sieur de Souvigny, » dans ce Charroselles « qui vouloit passer pour gentilhomme » et qui s'était créé tant d'ennemis par ses satires ? Polymathie, cette femme de lettres dont « la laideur étoit au plus haut degré » mais qui « avoit l'esprit incomparable, et qui parloit si bien qu'on auroit pu être charmé par les oreilles si l'on n'avoit point esté effrayé par les yeux » qui « sçavoit la philosophie et les sciences les plus relevées » mais qui « les avoit assaisonnées au

goust des honnestes gens, de sorte qu'on n'y reconnoissoit rien qui sentit la barbarie des colleges, » Polymathie, disons-nous, peut-elle être une autre personne que M^{lle} de Scudéry ? Cet affreux et spirituel magot dont Polymathie finit par s'éprendre, ne ressemble-t-il pas terriblement au malheureux Pellisson, l'Acanthe de M^{lle} Scudéry, celui dont M^{me} de Sévigné disait : « Il est bien laid, mais qu'on le dédouble, on y trouvera une belle âme. » Que certaines autres suppositions soient moins vraisemblables, nous le voulons bien ; mais nous sommes convaincu que dans la plupart des cas, on a frappé juste. Les voiles étaient trop transparents pour n'être pas percés par des yeux habitués à ces sortes d'énigmes.

Un point du *Roman bourgeois* que nous tenons à signaler, c'est celui où Furetière s'attaque aux dédicaces, à la vénalité des auteurs et à la sottise de certains Mécènes. Il y avait, il faut l'avouer, un certain mérite à protester contre cette... malheureuse coutume, à une époque où les écrivains vivaient moins du produit de leurs œuvres que des dons des grands seigneurs et des financiers. Corneille, Racine, Molière, Boileau, pour ne citer que les plus illustres, n'ont ils point dû salir leurs plumes à écrire de basses flatteries en tête de leurs chefs-d'œuvre ?

La campagne entreprise à ce sujet par Furetière était de nature à lui faire plus d'ennemis que son dictionnaire. Il attaque, en effet, les faiseurs de dédicaces sans aucun ménagement : « Leur inventeur, dit-il, dans l'inventaire de Mythophilacte, n'a pu être qu'un mendiant ». Et il fait écrire par l'auteur famélique qu'il met en scène, une dédicace au bourreau qui aurait dû faire tomber toutes les autres, si elles n'avaient eu la vie aussi dure.

Furetière fut intimement lié avec Molière, Racine et Boileau ; il prit même souvent part à leurs travaux. L'auteur du *Roman bourgeois* passe pour avoir inspiré à l'impitoyable critique plusieurs de ses satires, et cette supposition n'a rien d'in vraisemblable. Boileau avoue d'ailleurs à Brossette

(lettre du 10 décembre 1701) avoir rimé de concert avec Racine, Furetière et d'autres écrivains, la parodie : *Chapelain décoiffé*. Mais c'est surtout le *Roman bourgeois* qui nous donne des preuves convaincantes de la collaboration de son auteur avec les premiers écrivains du xvii^e siècle. Ainsi que nous l'avons fait remarquer dans les notes de cette édition, plusieurs personnages du *Roman bourgeois* se rencontrent dans les *Femmes savantes* et dans les *Plaideurs*, et maint bon mot des comédies de Molière se retrouve, pour ainsi dire, à l'état d'embryon, dans l'ouvrage de Furetière.

Nous terminons ici notre courte notice, mais nous croyons en avoir dit assez pour démontrer que les lettrés doivent une place à Furetière dans leur bibliothèque. L'œuvre de réhabilitation a déjà commencé. On a été agréablement surpris en relisant cet auteur, jadis si calomnié, et pas un homme de goût — fût-il académicien — ne songe aujourd'hui à lui ravir la petite portion de gloire à laquelle il a droit.

FRANÇOIS TULOU.